

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(13\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Eugène André, 22 juin 1873](#)

Jean-Baptiste André Godin à Eugène André, 22 juin 1873

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (13)

Collation 2 p. (304r, 305r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Eugène André, 22 juin 1873, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 05/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47421>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [22 juin 1873](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [André, Eugène \(1836-\)](#)

Lieu de destination Laeken, Bruxelles (Belgique)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin annonce à Eugène André qu'il lui accorde 5 % des bénéfices nets faits à Laeken après paiement de 6 % au capital au titre de sa participation aux bénéfices.

Notes Eugène André répond à la lettre de Godin le 6 juillet 1873 (Cnam FG 17 (3) b).

Mots-clés

[Emploi](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Laeken, Bruxelles \(Belgique\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 19/02/2024

Versailles 22 Juin 75

Cher Monsieur André,

Lorsque j'ai eu le plaisir
de vous voir à Guise, je
vous ai dit que, pour établir
la base définitive de la
participation annuelle
à laquelle je désirais
vous donner droit sur
les bénéfices faits à Laeken,
je jetais pour l'avenir
la prime à vous accor-
der à raison de 8 % des
bénéfices nets sur chaque
inventaire, après défal-
cation faite de l'intérêt
à 6 % du capital engagé
dans l'usine et dans les
affaires.

J vous ai en conséquence
engagé à faire cette
application à votre
compte pour l'exercice
écoulé comme vous le
ferez pour les exercices
à venir.

Le retard que j'ai mis
à vous confirmer mon
intention à ce sujet
résulte des occupations
incessantes qui m'en-
traînent.

J vous retourne ci-joint
le pouvoir dont vous
avez besoin.

Veillez agréer mes
sentiments dévoués.

Gaden